

Les Fédérations Syndicales de Cheminots CGT - UNSA - SUD Rail - CFDT

*Compte rendu de la Table Ronde
« Facilités de circulation » du 30 Avril 2009*

Exigeons de **véritables** négociations !

C'est à la veille du 1^{er} mai, que la Direction a réuni la Table Ronde « Facilités de circulation » afin de présenter ses nouvelles orientations et propositions sur ce dossier.

Les Fédérations ont rappelé leur ferme opposition à toute augmentation des réservations. Ce projet est guidé par les appétits financiers de la Direction de l'entreprise.

Pour les Fédérations ce projet n'est pas à déconnecter de l'ensemble de la stratégie de la Direction et en particulier du projet « Simplifier et Rassembler la SNCF ».

Les Fédérations ont fait part du fort mécontentement que suscite cette orientation de la Direction. Elles ont dénoncé cette provocation dans un contexte où les cheminots exigent de nouveaux droits et subissent une dégradation de leur pouvoir d'achat.

Les Fédérations ont ensuite remis plus de 85 000 signatures en exigeant de la Direction qu'elle prenne la mesure du mécontentement et qu'elle réponde aux revendications des cheminots actifs, retraités, ayants droit ainsi que du personnel contractuel et les salariés CE/CCE.

La Direction dans un premier temps a fait des annonces inacceptables réduisant par exemple ses prétentions d'augmentation des réservations de 1€ tout en instaurant une indexation annuelle. **Les organisations syndicales ont dénoncé une véritable provocation et demandé une suspension de séance.**

La Direction, au vu de l'unité syndicale et de la mobilisation des cheminots de tous collèges sur ce dossier, a fait de nouvelles propositions :

- ➔ Nouvelles réductions sur la majoration des réservations (ex : TGV période normale recul de 5€ à 3€.
- ➔ Plus d'indexation annuelle mais clause de revoyure en 2012.
- ➔ Augmentation du nombre de dispense à 9 puis 10 d'ici 3 ans.
- ➔ Ouverture de la 1^{ère} classe à toute la qualification E.
- ➔ Ouverture de facilités de circulation pour les ayants-droit de contractuel ayant au moins 25 ans d'ancienneté.
- ➔ Parcours gratuit pour les enfants de moins de 21 ans entre le domicile du père et celui de la mère dans le cas de séparation.
- ➔ Accès aux facilités de circulation pour les conjoints de PACS identiques aux couples mariés.

Ces premières mesures ne répondent pas aux revendications des cheminots et oublient, entre autres, les retraités et les salariés des CE/CCE. En conséquence, les organisations syndicales CGT, UNSA, Sud-Rail et CFDT ont indiqué à la Direction que ces quelques propositions étaient largement insuffisantes et pour certaines inacceptables.

Les Fédérations ont demandé la poursuite des négociations dans les plus brefs délais.

La Direction a indiqué qu'elle informerait rapidement les fédérations syndicales des suites qu'elle donnerait à cette demande.

Les Fédérations CGT, UNSA, Sud-Rail, CFDT appellent donc les cheminots à amplifier la mobilisation et à continuer de faire signer massivement la pétition unitaire pour exiger de nouvelles négociations !

Info : Les Fédérations ont aussi obtenu que soit engagée une véritable négociation distincte sur la prise en charge Domicile/Travail comme le prévoit la loi.